

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME QUATRIÈME

---

1885

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

## ÉLECTIONS

MM. le docteur BINEAU, CRAPONNE, le docteur SAINT-LAGER, MARTIN, le docteur ROCHE sont élus membres titulaires, et M. le docteur MANOUVRIER, membre correspondant.

## COMMUNICATIONS

NOTE SUR LES BŒUFS DÉCOUVERTS DANS LES FOUILLES  
EXÉCUTÉES RUE DE TRION, A LYON-FOURVIÈRE, 1885

PAR M. CH. CORNEVIN

Les fouilles faites au commencement de cette année, pour l'établissement du chemin de fer de Lyon à Vaugneray, dans la partie de notre ville qui constituait l'ancienne Lugdunum gallo-romaine, ont mis à jour une grande quantité de débris qui ont provoqué un vif sentiment de curiosité. Ces débris ont sans doute été répartis de façon que l'étude en soit aussi complète et aussi fructueuse que possible.

En tous cas, j'ai été chargé de vous rendre compte de ce qui a trait aux ossements des animaux domestiques trouvés dans ces fouilles; voici le résultat de mon examen.

La plus grande partie de ces os appartient aux bovidés, le reste provient du cheval, du porc, du mouton et du chien. Comme ces derniers sont en très mauvais état, et fort peu nombreux, je les laisserai de côté pour ne m'occuper que des premiers.

Les os de bœufs les plus abondants sont ceux de la tête ou pour parler plus exactement ce que l'on trouve surtout ce sont des têtes de bœufs. Elles sont fendues généralement par le milieu, sur la ligne suturale des frontaux, mais avec de la patience, il n'est pas très difficile de reconstruire des têtes entières avec leurs morceaux propres.

C'est là une heureuse circonstance qui va nous permettre de

nous prononcer avec certitude sur trois points : 1<sup>o</sup> le sexe, 2<sup>o</sup> l'âge, 3<sup>o</sup> la race des animaux en question.

*Sexe.* — Toutes les têtes examinées proviennent de mâles ou de femelles, aucune de sujets émasculés. Dans l'espèce bovine les caractères sexuels céphaliques sont des plus nets, des plus faciles à constater et à interpréter, et ici il y a d'autant moins d'hésitation à avoir que nous ne nous trouvons qu'en présence d'adultes dont quelques-uns sont très âgés. Il y a à peu près autant de taureaux que de vaches. Comment se fait-il que dans la quantité d'individus examinés il n'y en ait point eu de neutralisés sexuellement. La castration des animaux domestiques était connue incontestablement des anciens, Juifs, Égyptiens, Perses, Grecs et Romains, et ce serait plus qu'un hors d'œuvre que de rejeter ici tous les textes des naturalistes et des agronomes qui en témoignent, mais les peuples du nord, sauf les Sarmates, ne semblent pas l'avoir connue. On semble donc autorisé à penser que les Gaulois de l'époque gallo-romaine ne la connaissaient pas ou que tout en la connaissant ils ne la pratiquaient généralement pas.

C'est d'ailleurs ce que nous voyons encore aujourd'hui en Espagne, en Afrique, en Turquie, en Asie Mineure, tous pays où la castration des animaux est une opération bien connue mais que l'insouciance méridionale pour tout ce qui se rapporte au bétail n'utilise que fort rarement. On ne se donne même pas la peine d'émasculer les béliers qui viennent approvisionner notre pays, et Lyon en particulier.

On peut penser, dans une seconde hypothèse, qu'il ne s'agit que d'animaux offerts en sacrifices aux dieux, ou utilisés dans des cérémonies religieuses, lesquels animaux, comme on sait, ne devaient point avoir été émasculés pour pouvoir être immolés dans de pareilles conditions.

*Age.* — Tous les animaux examinés à ce point de vue, et cela était facile, car les maxillaires ne manquent pas, étaient relativement vieux. Je n'en ai point vu qui aient moins de

5 ans, c'étaient les plus jeunes, les autres étaient beaucoup plus âgés.

*Race.* — De ce côté, l'homogénéité est complète; nous sommes en présence de sujets appartenant à une seule et même race, celle que Rutimeyer a exhumée des palafittes suisses et qu'il a désignée sous le nom de *B. Brachyceros*. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ailleurs<sup>1</sup>, à l'époque gallo-romaine, la région lyonnaise ne me semblait posséder qu'une seule race bovine, c'est celle qui existe encore dans les parties centrale et méridionale de la Suisse, qu'on trouve en Piémont, en Savoie, dans les Alpes dauphinoises et une grande partie des Cévennes, qu'on désigne sous les noms de schwitz, de tarentaise, d'aubrac, etc. L'examen des sculptures et bas-reliefs que possèdent nos musées d'archéologie et qui proviennent également du Lugdunum gallo-romain confirme de la manière la plus nette les indications fournies par la craniologie et la craniométrie des pièces osseuses que j'ai eu à examiner.

Me permettra-t-on de faire remarquer que la région lyonnaise avait à ce moment une race bovine qui peu à peu s'est confinée dans les pays de montagnes ou plus exactement que nous ne retrouvons plus avec ses anciens caractères que dans les régions montagneuses. Cette remarque amène naturellement à se demander si en restant dans la plaine, la race en question a changé de caractères ou si elle en a été éliminée purement et simplement par des races déjà adaptées à cet habitat.

Si nous abandonnons la tête pour passer à l'examen des os, nous sommes frappés de l'absence des côtes, des vertèbres (nous n'avons vu qu'une première cervicale) et des phalanges. Quant aux métacarpiens et aux métatarsiens, ils nous ont offert une particularité curieuse sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

<sup>1</sup> Origines et modifications des races animales domestiques de la région lyonnaise, au *Bulletin de l'Association lyonnaise des amis des sciences naturelles*, 1883, p. 36.

Les rayons supérieurs des membres sont dans un état passable qui permet de les mesurer. Voici une moyenne des mensurations prises sur des os de taureaux :

Scapulum. . . .	Longueur	0,37 cent.
Humérus. . . .	—	0,32 —
Fémur. . . . .	—	8,40 —
Tibia. . . . .	—	0,40 —

Si nous essayons de reconstituer la taille de l'animal vivant, à l'aide des données que nous fournit la zootechnie, nous arrivons pour le taureau ci-dessus à une hauteur d'environ 1<sup>m</sup>,48, ce qui est un peu supérieur de quelques centimètres aux animaux de cette race qui vivent de nos jours. Le fait n'a d'ailleurs rien que de naturel puisqu'il est acquis à la science que le régime de la stabulation auquel on soumet nos bovidés actuellement, aidé d'une alimentation très abondante, développe le tronc aux dépens des membres et abaisse la taille.

Aucun des métacarpiciens et des métatarsiens examinés n'était entier, tous étaient sciés à 7 ou 8 centimètres de leur extrémité inférieure et la partie supérieure manquait. On la retrouvait sous forme de rondelles osseuses, de 3 à 5 centimètres de hauteur chacune, bien évidées à leur intérieur correspondant à la partie médullaire. Je place quelques-unes de ces rondelles sous vos yeux. Elles étaient extrêmement abondantes puisque M. Dissard en a recueilli plus de cent pour le musée dont il a la conservation.

Quel était l'usage de ces rondelles? M. Lortet en a trouvé beaucoup dans des tombes phéniciennes lors de son voyage en Syrie, et on peut voir dans la galerie d'anthropologie quelques-uns des échantillons qu'il a recueillis. M. Chantre m'a dit en avoir vu aussi dans les tombes de Pompéi. Si les archéologues nous pouvaient éclairer sur ce point, il pourrait arriver par surcroît, que nous sachions alors de quelle nature était l'ossuaire qui vient de me fournir les matériaux de cette note, charnier vulgaire ou dépôt des restes d'animaux offerts aux dieux ou

mangés dans des repas funéraires. Il pourrait aussi arriver qu'on pût dater avec plus d'exactitude ces restes que l'opinion la plus accréditée fait remonter au premier siècle de notre ère.

## DISCUSSION

M. de Milloué croit que ces animaux étaient offerts en sacrifice. Ce qui semble appuyer cette manière de voir c'est que la tête et les membres étaient seuls utilisés dans les sacrifices anciens. Le tronc était rejeté. Or ce sont bien des fragments osseux de têtes et de membres qui ont été trouvés.

M. Guigue, s'expliquant sur les rondelles osseuses dont a parlé M. Cornevin, fait observer que ce sont là des annexes de coffres en bois dans lesquels on enfermait les bijoux du défunt. Ces rondelles étaient elles-mêmes fixées au coffre par des fils.

M. Chantre ajoute que dans les fouilles dont il est question on n'a recueilli que quelques fragments de crânes et des tibias. Il eût été facile de sauver de la destruction un plus grand nombre de débris humains, probablement même des squelettes complets.

M. Chantre donne sur les os humains qu'il a réunis au Muséum des renseignements qui feront l'objet d'une note ultérieure.

M. Guigue s'étend longuement, à propos de ces fouilles, sur la disposition des tombeaux qu'on a découverts et qui auraient pu constituer des documents historiques très importants pour les anthropologistes, car tout était en place, les débris de corps, les vases et autres objets parfaitement conservés et intacts, si on avait poursuivi ces recherches avec soin.

M. Péteaux fait remarquer que quelques-unes de ces rondelles osseuses sont taillées à pans verticaux ; ce devait être un commencement d'ornementation.

M. Faure ne croit pas que ce soient là des ossements provenant d'animaux offerts en sacrifice, mais des restes d'os tail-

lés de diverses manières. On en voit de; fragments imitant par exemple des vertèbres de requins. Quant à la situation qu'avaient ces pièces par rapport aux tombeaux, M. Faure fait observer qu'elle n'est pas ignorée, comme il a été dit. Le service de l'architecture a fait à ce sujet un travail fort complet.

M. Guimet demande que la Société d'anthropologie écrive à l'administration compétente à l'effet d'être consultée sur la façon de procéder pour tirer parti, au point de vue qui nous occupe, des fouilles qu'il reste à pratiquer.

Après quelques observations de M. Faure, il est décidé que le bureau reste juge de l'opportunité des démarches à tenter auprès de l'administration.

La séance est levée à 6 heures et demie.

L'UN DES SECRÉTAIRES, D<sup>r</sup> ROCHAS.